

## Paroisse Sainte Madeleine – Equipe d'Animation Pastorale

### Compte-rendu de la réunion du 24/04/2017

#### 1. Recherche de nouveaux membres possibles de l'EAP – Consultation paroissiale

Les formulaires ont été distribués lors des dernières messes dominicales, dans nos 3 églises.

La diffusion sera poursuivie au cours des prochaines semaines, notamment dans les boîtes aux lettres des donateurs au Denier de l'Eglise et des destinataires du "Parmi nous".

Les formulaires renseignés par les paroissiens sont à remettre au père Xavier.

#### 2. Comment les 5 piliers d'une EAP sont-ils assumés par notre petite équipe actuelle ?

Le "Directoire pour les laïcs envoyés en mission paroissiale ou diocésaine", émis par notre évêque, précise qu'une EAP est constituée du curé de la paroisse, qui la préside, d'un coordinateur et de 5 personnes chargées de 5 "piliers" : annonce de la foi, célébration de la foi, solidarité, réalités économiques et communication.

Un état des lieux de notre équipe actuelle permettra de préparer nos évolutions et pourra être pris en compte dans le choix de nouveaux membres.

- Annonce de la foi : les catéchistes s'en chargent, pour les enfants, mais aucun des membres laïcs de l'EAP n'est concerné.
- Célébration de la foi : l'équipe liturgique prépare et anime les messes, indépendamment de l'EAP.
- Solidarité : rien n'est formalisé au niveau de l'EAP.
- Réalités économiques : plusieurs personnes extérieures à l'EAP sont impliquées, ainsi que Christian Pinot, membre de l'EAP, qui est le trésorier de la paroisse.
- Communication : Nelly Maire-Lantz en a accepté la responsabilité au sein de l'EAP, mais cette fonction aurait besoin d'être mieux définie.

#### 3. Notre futur logo paroissial

Lors de la réunion précédente, nous avons prévu d'y intégrer le texte "Paroisse Sainte Madeleine", un croquis de la chapelle Sainte Madeleine et des éléments graphiques évoquant une colline et une rivière.

Un jeune infographiste originaire de la paroisse a accepté de nous apporter son aide et nous propose les brouillons ci-dessous.



Les commentaires sont attendus.

4. Le nouveau garage de la maison paroissiale

La discussion avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles se poursuit.

5. Accès des personnes à mobilité réduite - Mise en conformité de la maison paroissiale

La nécessité de ces aménagements ne serait pas certaine.

6. Evacuation de la pompe vide cave de la maison paroissiale

La Communauté de Communes des Vosges du Sud nous a envoyé un courrier demandant de modifier l'évacuation de cette pompe, actuellement connectée sur le réseau d'assainissement.

Comme il n'y a pas de réseau pluvial spécifique, va-t-il falloir évacuer sur la parcelle à l'extérieur ?

En premier lieu, il faut supprimer l'évacuation actuelle, avant la visite prévue par le service d'assainissement, le 14/06/2017.

7. Intentions de prière de l'ACAT

L'ACAT nous a transmis 2 intentions de prière, qui seront lues lors des prochaines messes dominicales, ainsi que des cartes à mettre à disposition dans les églises, et des documents qui resteront à la salle Saint Valbert.

8. Prochaine réunion de l'EAP

Le 12/06/2017, à 17h45, salle Saint Valbert.